

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/08/2017

Dossier complet le :

21/08/2017

N° d'enregistrement :

2017-005454

### 1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT DE SERRES AGRICOLES

Commune de Corneilla-la-Rivière (66) - Lieu-dit "Plane d'en Bourgat"

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom LAMIRAND

Prénom Didier

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

\_\_\_\_\_

Forme juridique

\_\_\_\_\_

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30	Construction de 30 serres agricoles solaires. Puissance de 3MWc
39	Construction de 30 serres agricoles solaires. Terrain d'assiette : 8,2 ha Surface de plancher : 0 m <sup>2</sup> Emprise au sol des serres : 20 303m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre d'une démarche novatrice, M. Lamirand, en partenariat avec la chambre d'Agriculture et la coopérative agricole de Força Réal La Catalane, souhaite développer la culture d'oliviers sous serres, méthode permettant de protéger les oliviers contre la mouche de l'olivier, la teigne de l'olivier et deux champignons attaquant le feuillage des arbres.

Le projet intègre également un atelier expérimental avec des ateliers permettant également d'engager une phase expérimentale portant sur la culture sous serre d'amandiers, de grenadiers, de figuiers et de figuiers de Barbarie.

L'ensemble des cultures seront réalisés dans le respect du cahier des charges relatif à l'Agriculture Biologique.

Ce projet novateur, mariant l'agriculture biologique et l'énergie photovoltaïque, s'inscrit dans la philosophie du Grenelle de l'environnement et constitue une démarche de Développement Durable forte avec :

- la gestion des eaux pluviales sur le site (mise en place de bassins de rétention / infiltration),
- le développement d'une production oléicole répondant aux normes du label ABC (Agriculture Biologique),
- la production d'énergie électrique d'origine solaire (panneaux solaires en toiture).

Le projet sera une vitrine et un modèle de production innovant pour le secteur de l'agriculture.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but de permettre la culture sous serres d'oliviers, afin de réduire leur vulnérabilité vis-à-vis des insectes et champignons attaquant les pieds notamment. Les espèces privilégiées pour cette expérimentation seront essentiellement les variétés Poumal et Glory. Des maïs des essais d'amandiers, grenadiers, figuiers et figuiers de barbarie.

Les objectifs du projet sont multiples :

- Développer et pérenniser les activités agricoles de M. Lamirand sur le long terme,
- développer un projet novateur, disposant des dernières technologies,
- disposer d'une nouvelle source de revenus stable dans le temps,
- promouvoir et développer l'Agriculture Biologique (site vitrine).

Le projet permettra également :

- de disposer de serres performantes,
- limiter le risque de maladies véhiculées par les insectes,
- protéger l'exploitation contre les aléas climatiques,
- permettre un arrosage raisonné (goutte à goutte d'accompagnement des plants),

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de construction des serres peuvent être décomposés comme suit :

- réalisation des chemins agricoles de desserte interne (avec décapage des terres végétales au droit des pistes et réutilisation in situ),
- réalisation des bassins de rétention / infiltration des eaux pluviales,
- mise en place d'un assainissement pluvial (4 bassins de rétention/infiltration),
- réalisation des pieux battus (fondation des serres),
- construction des serres,
- raccordement des réseaux d'arrosage (gouttes à gouttes), des réseaux électriques pour les panneaux solaires en toiture et mise en place du réseau de collecte des eaux pluviales définitif.

Le site est actuellement accessible depuis le chemin de Força Real. Néanmoins, un nouvel accès sera créé au sud-est du site (accès raccordé à un chemin agricole existant).

Par ailleurs, en phase travaux, une attention particulière sera portée sur la préservation des terres agricoles, des eaux (souterraines et superficielles) et des boisements accompagnant le ruisseau de Coma de Vinagre.

Ainsi, le projet intègre la mise en œuvre d'un panel de mesures préventives et curatives en phase travaux : équipement de tous les engins de kit anti-pollution, protocole en cas de pollution accidentelle, définition précise des zones de circulation des engins pour ne pas induire un tassement excessif des terres arables, décapage des pistes de circulation interne et récupération des terres arables qui seront régaliées au niveau des serres pour mise en culture, ...).

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans le cadre du projet, il n'est pas prévu l'irrigation des plants. Un arrosage raisonné, d'accompagnement, sera réalisé en tant que besoin, depuis le forage existant. Les besoins en eau demeurent relativement faible.

Au niveau de la gestion du site, les pratiques suivantes seront mises en place :

- les déchets verts issus de l'exploitation et de l'entretien des espaces verts seront réutilisés pour la production de compost,
- les eaux pluviales seront collectées au niveau de chaque serre par un réseau de gouttières et évacuées vers 4 bassins de rétention/infiltration dimensionnés pour accepter à minima un événement pluvieux d'occurrence décennale. Le fond des bassins ne sera pas étanché pour permettre l'infiltration des eaux pluviales dans le sol.

Les bassins de rétention/infiltration seront entretenus manuellement et/ou mécaniquement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Dossier Loi sur l'Eau (à confirmer ultérieurement)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher	0 m <sup>2</sup>
Surface des serres	20 303 m <sup>2</sup>
Assiette du projet	8,2 ha
Puissance installée en toiture	3 MWC

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "Plane d'en Bourgat"  
66 550 Corneilla-la-Rivière  
Parcelles cadastrées : Section A  
n° 618, 619, 1333, 1361 à 1364,  
1451 à 1454, 1456, 1457, 1567

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 42 ' 27 " E Lat. 42 ° 42 ' 27 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches sont les suivantes (rayon de 5km) : - Type I "Massif de força-Réal" (910010825) à 940 mètres au nord, - Type 1 "Vallée de la têt de Vinça à Perpignan" (910030497) à 1,2 km au sud, - Type I "Plaine viticole de baixas" (910030492) à 2,6 km à l'est, - Type 2 "Massif du fenouillèdes" (910030614) à 2,4 km à l'ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Corneilla-la-Rivière s'inscrit dans le Plan de Prévention du bruit dans l'Environnement pour les grandes infrastructures nationales de transport Pyrénées-Orientales (PPBE), approuvé en juin 2012. La commune de Corneilla-la-Rivière est concernée par la RN 116 (route > 16 400 veh/j). Le site de projet se situe à 1,5 km de la RN 116 est n'est pas concernée par la zone d'influence sonore de la route.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Corneilla-la-Rivière est concernée par un PPRiNP intercommunal "Bassin versant de la Têt moyenne", approuvé le 19 juin 2014. Le site de projet et ses environs ne sont pas concernés par le risque inondation.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sites Natura 200 situés aux alentours du projet sont les suivants : - ZPS "Basses Corbières" (FR9110111) à 3km, - ZSC " Fiches humides de Torremilla" (FR9102001) à 11,7 km, - ZSC "Site à chiroptères des Pyrénées orientales" (FR9102010) à 10,8 km, - ZSC "Fenuillèdes" (FR9101490) à 11,2 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un forage est actuellement présent au sein du site de projet. Les prélèvements seront effectués sur cet ouvrage, mais seront très faibles en raison de la nature des plantations (principalement des oliviers) et des modalités d'arrosage (arrosage d'accompagnement).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La technique de construction par pieux battus induit très peu de matériaux de terrassement excédentaires. Ceux-ci seront réutilisés in situ dans le cadre des aménagements (chemins d'exploitation, régilage, ...).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur des parcelles agricoles incultes. De ce fait il présente une faible diversité floristique (flore rudérale). Le projet induira la consommation de terrains pouvant être utilisés par l'avifaune comme zone d'alimentation. Toutefois, l'emprise du projet demeure faible au regard de la plaine agricole dans laquelle s'inscrit le projet. Les boisements accompagnant le ruisseau de la Coma de Vinagre seront préservés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est concerné par aucun périmètre de site Natura 2000. Le projet n'est pas de nature à avoir une incidence sur les zones Natura 2000 situées à proximité.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La vocation agricole des terrains concernés par le projet est préservée dans le cadre du projet.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Corneilla-la-Rivière dispose d'un PPRNP. Le site de projet s'inscrit en zone de risque mouvement de terrain. Néanmoins, les réglementations relatives à ce risque ont été prises en compte dans l'élaboration du projet (distance de recul par rapport aux talus). L'aléa mouvement de terrain est donc considéré comme non significatif. La zone de projet est située hors zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic induit en phase travaux pour le ravitaillement du chantier ne sera pas significatif. En phase exploitation, il sera marginal.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, pourra être source de bruit en phase travaux du fait de l'utilisation d'engins de chantier.

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gestion des eaux pluviales réalisée au sein du périmètre de projet (bassins de rétention avec infiltration des eaux dans le sous-sol).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation agricole des terrains est préservée dans le cadre du projet. Celui-ci n'induit aucune modification du réseau de chemins agricoles existant.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cf. document ci-joint.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 2 : Plan de situation. Annexe 3 : Vues photographiques. Annexe 4 : Plan des abords. Annexe 5 : Situation du projet par rapport aux périmètres Natura 2000. Annexe 6 : Situation du projet par rapport aux périmètres d'inventaires. Annexe 7 : Situation du projet par rapport au PNA Faune. Annexe 8 : Note environnementale d'auto-évaluation.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

St Felic d'Avall

le.

18/08/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

